



Bonjour,

Suite à la demande croissante, la fabrique a fait l'achat d'un nouveau colombarium de 64 niches. Nous l'avons reçu le lundi 9 juin. Vous pouvez le voir sur le site internet : <https://paroissestanacllet.com/gestion-ducimetiere/concessionnaire/contacts/>

L'installation n'est pas complètement terminée. Sa bénédiction sera prévue après une messe cet été.

C'est aussi le mois des vacances : les écoles sont en relâche. Cette année marque la 150^e Neuvaine à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, qui se déroulera du 17 au 26 juillet. Le Triduum diocésain du jubilé 2025 aura lieu les jeudi 24 et vendredi 25 juillet. Une invitation spéciale est adressée aux pèlerins du diocèse.

Profitez bien de votre été !

Jean-Guy Lechasseur, président

BONNES VACANCES



Sous un soleil éclatant d'été,
Les vacances s'ouvrent, doux présage doré.
Repos tranquille sous l'ombre dansante,
Les jours s'étirent, promesses apaisantes.

Visites nouvelles, paysages à peindre,
Instants précieux que l'on veut êtreindre.
Partage sincère, rires éclatants,
Dans la douceur d'un temps charmant.

Enfants joyeux, courir sans trêve,
Leur bonheur flotte comme un doux rêve.
Parents émus, cœurs apaisés,
Dans ces instants tant espérés.

Joie éclatante, éblouissante de lumière,
Chaleur qui berce et qui éclaire,
Un tableau vivant aux mille couleurs,
Les vacances, une symphonie du cœur.



Célébrations juillet 2025

Dimanche 06 juillet 2025	10 h 00	-célébration de la parole
Mercredi 09 juillet 2025 Pavillon Héritage	16 h 30	-Parents défunts par Famille Gilles Ruest et Francine Gagné -Feu Céline Tremblay par les résidents de l'Héritage
Dimanche 13 juillet 2025	10 h 00	-Feu Béatrice Pelletier par la succession -Feu Gemma Fournier Vignola par la succession -Feu Odile Morisset par la succession -Feu Bertrand Paradis par Aubert Paradis
Dimanche 20 juillet 2025	10 h 00	-Feus Aimé Pineau et Louise D'Amours par Marie, Alain et Normand Pineau -Parents défunts par famille Jean-Marie Bouillon -Feu Marius Gobeil par Gisèle Gobeil -Feus Rosaire, Line et Germaine Hallé par Carole et Jacques Lévesque
Dimanche 27 juillet 2025	10 h 00	-célébration de la parole



À vos prières

- ❖ Feu Monique Lepage, fille de feus Marie-Jeanne Caron et Gérard Lepage, décédée le 02 mai 2025
- ❖ Feu Fernand Picard, époux de feu Denise Bélanger, décédé le 10 mai 2025
- ❖ Feu Raynald Lavoie, époux de feu Sylvie Heppell, décédé le 29 mai 2025

Les lampes du sanctuaire juillet 2025



06 juillet 2025	- aux intentions de Serge Ruest
13 juillet 2025	- aux intentions de Olive Côté
20 juillet 2025	- aux intentions de Pierre-Paul St-Laurent
27 juillet 2025	- aux intentions des parents et grands-parents par Henriette Roy

Vos offrandes



11 mai	18 mai	25 mai	01 juin	08 juin
254,75 \$	134,75 \$	121,60 \$	222,60 \$	144,00 \$



Fête de sainte Anne

Messes de la neuvaine, 150 ans du sanctuaire Présidées par Mgr Denis Grondin Samedi 26 juillet au Sanctuaire Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père à 10 h 30 et 19h.



Mot du prêtre

Clin d'œil sur le Jubilé

Tous les 25 ans, l'Église catholique invite ses fidèles à une "année jubilaire", aussi connue sous le nom d'année sainte". Il s'agit d'une tradition qui remonte à l'an 1300, lorsque le premier Jubilé fut convoqué par le pape Boniface VIII. L'année jubilaire se distingue par les principales caractéristiques suivantes :

ouverture de la porte sainte ; pèlerinage ; appel à la conversion et à la réconciliation ; indulgence plénière. Cette dernière est l'une des caractéristiques les plus significatives d'une année jubilaire. On n'est pas contraint de se rendre nécessairement à Rome pour pouvoir obtenir une indulgence plénière comme certains pourraient le penser. En outre, elle n'est pas conférée par une quelconque autorité ecclésiale compétente comme l'absolution sacramentelle. Ce sont tous les baptisés désireux de la recevoir qui doivent faire une démarche spirituelle d'aller la chercher juste en respectant les conditions que voici :

rejeter tout attachement au péché, même véniel ; se confesser pour recevoir le pardon dans le sacrement de réconciliation ; participer à l'Eucharistie et communier en état de grâce ; prier aux intentions du Saint-Père, par exemple un Notre Père et un Je vous salue Marie ; **accomplir une œuvre spécifique liée au Jubilé.** Par exemple, on peut prendre un temps d'adoration eucharistique d'environ trente minutes dans une église jubilaire désignée par l'évêque diocésain (église de Mont-Joli) ; accomplir une ou plusieurs œuvres de miséricordes corporelles décrites en Matthieu 25...

Le 26 juillet en la fête de Sainte-Anne, une messe solennelle sera célébrée par Mgr. Denis Grondin, l'archevêque de Rimouski à Pointe-au-Père à 19h. Celle-ci marquera un sommet dans l'année jubilaire dans tous les diocèses du Canada. Je nous encourage à en profiter pour faire une démarche d'indulgence plénière si possible et les fruits spirituels et matériels seront assurément abondants.

Pierre GUERRIER, curé

Pour toutes informations concernant votre fabrique, consultez notre site WEB:

<http://paroissestanacllet.com/informations/>

ou notre site FACEBOOK:

<https://facebook.com/Paroisse.de.St.Anaclet>

De plus, nous vous invitons à les consulter pour les horaires des messes et le feuillet paroissial. Une multitude de sujets ont été placés sur ces sites pour vous informer sur les services offerts par la fabrique.

Horaire du bureau de la fabrique

Nous tenons à vous rappeler que le bureau de la fabrique est ouvert les **mercredis en après-midi de 13h à 16h. Nous avons toujours besoin de bénévoles** pour aider l'équipe en place qui est de plus en plus restreinte. Si vous avez un peu de disponibilité, nous serions heureux de vous accueillir dans l'équipe. Nous rejoindre au **418-723-2883**.